



## SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 21 janvier 2022

Point n°01/2022

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX et le 21 janvier à quatorze heures trente, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121-9, L. 2121-10, L. 2121-12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Date de convocation : 7 janvier 2022.

Membres présents : messieurs Patrice BOUTENEGRE, Philippe BOUTY, Fabrice POINT, François NEBOUT, Gérard DESAPHY et Xavier BONNEFONT.

Mesdames Virginie LEBRAUD, Maryline VINET, Fabienne GODICHAUD, Nicole BONNEFOY, Hélène GINGAST, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA et Valérie SCHERMANN.

Membres absents ou excusés : messieurs Jean-François DAURE, François BONNEAU, Jérôme SOURISSEAU et Gérard ROY.

Mesdames Charline CLAVEAU et Caroline COLOMBIER.

Membres consultatifs présents : messieurs Andréas KOCH et Alain LEBRET.

### **Objet : Compte – rendu des délégations d'attributions du Comité Syndical à monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pôle Image Magelis**

Par délibération n° 39/2021 du 9 septembre 2021, vous avez confié plusieurs délégations à Monsieur le Président du Syndicat Mixte du Pôle Image - Magelis.

En application de l'article L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, compte-rendu est fait des décisions prises dans le cadre de ces délégations :

DATE DE LA DECISION	BENEFICIAIRE(S) PRENEUR(S) DEBITEUR(S)	OBJET DE LA DECISION
24/11/2021	HPC ENVIROTEC	Convention de mise à disposition du 2 <sup>ème</sup> étage de la Maison Alsacienne située au 2 rue de la Charente à Angoulême – Appartement d'une superficie de 130 m <sup>2</sup> utiles et des mobiliers mis à disposition à titre gratuit du 13 au 17 décembre 2021 et du 20 au 22 décembre 2021.
26/11/2021	Centre d'information des femmes et des familles	Convention entre le Pôle Image Magelis, le Cnam et le Centre d'information des femmes et des familles pour la mise à disposition temporaire de locaux au NIL [amphithéâtre] aux 134/138 rue de Bordeaux à Angoulême.

		Mise à disposition consentie à titre payant conformément à la décision n°21-05F du Cnam. Pas de règlement de caution, ni de provisions pour charges, ni de remboursement des diverses consommations.
29/11/2021	TRANSPALUX	Contrat de location de 24 mois d'un local de stockage aux 73/81 rue de L'Epineuil à Saint-Yrieix-sur-Charente d'une surface de 223 m <sup>2</sup> environ moyennant un loyer mensuel de 669 € HT. Local mis à disposition gratuitement par le SMPI MAGELIS aux Collectifs d'auteurs pour stocker leurs livres.
06/12/2021	SMACL ASSURANCES	Marché d'assurance véhicules automobiles n°2021/031 - Avenant n°3 [Changement de véhicule]
07/12/2021	Pascal LEFORT	Convention de mise à disposition, à titre gracieux, dans le cadre de l'exposition <i>The French Dispatch, l'envers du décor</i> qui se déroulera du 20 octobre 2021 au 02 janvier 2022 à Angoulême d'une sélection de photos de scènes et décors prises pendant le tournage du Film.
10/12/2021	Céline MERCIER	Convention précaire d'occupation de l'appartement de type T2, d'une superficie de 50.30 m <sup>2</sup> , situé au 3 rue Traversière Saint-Cybard à Angoulême, à compter du 15 décembre 2021 moyennant une redevance mensuelle de 350 € TTC.
13/12/2021	CFA MEDIASCHOOL ANGOULEME	Convention de formation pour le recrutement d'un apprenti Chef de projet marketing et communication du 20 décembre 2021 au 2 septembre 2022.
14/12/2021	AC ENVIRONNEMENT (Marché notifié)	Préparation, lancement, passation (y compris la signature), exécution (y compris la résiliation), règlement, ainsi que toutes autres décisions (inclus les avenants), concernant le marché passé selon une procédure adaptée portant exécution de prestations pour la réalisation de diagnostics immobiliers avant réhabilitation au sein de l'ilot rue de Bordeaux à Angoulême.
14/12/2021	Association CAP BD	Convention de partenariat à la suite d'un appel à projet de CAP BD pour la réalisation d'une fresque illustrée au carrefour Barrouilhet. Versement d'une somme forfaitaire de 1000 € et appui communicationnel du SMPI MAGELIS.
17/12/2021	ANIM FRANCE	Convention de partenariat pour la réalisation du projet AnimConnect et le versement d'un soutien financier à hauteur de 3700€ pour l'année 2021.

.....

**Les membres du Comité Syndical donnent acte, à l'unanimité (14 présents – 14 votants – 14 voix «pour»), à Monsieur le Président des décisions énumérées ci-dessus prises par délégation du Comité.**

Acte administratif rendu exécutoire  
du fait de sa publication le 31 janvier 2022  
et de sa transmission au  
représentant de l'Etat le 31 janvier 2022  
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 31 janvier 2022

Signé: Le Président



**Le Président,  
Philippe BOUTY**